

Projet P.A.L. inc., une ressource alternative en santé mentale, a été mis sur pied en 1975 par un groupe d'ex-patients psychiatriques et de travailleurs en santé mentale. Son mandat initial était d'aider à résoudre les problèmes d'hébergement auxquels étaient confrontés les ex-patients psychiatriques du sud-ouest de Montréal. Tout en poursuivant son mandat premier, Projet P.A.L. a élargi l'éventail de ses services pour y inclure, entre autres, un programme de Défense des droits.

Avez-vous déjà senti que vos droits n'étaient pas respectés ?

Avez-vous déjà été curieux de savoir si ce que l'on vous a fait était correct ?

Voulez-vous en savoir davantage sur vos droits ?

Voulez-vous participer à des actions qui visent à assurer que les droits des personnes sont respectés ?

**Si vous avez répondu OUI
à l'une de ces questions,**

lisez ce qui suit !

Défense des droits - P.A.L.

L'objectif de ce programme est de donner aux personnes les outils légaux et le support nécessaire pour qu'elles défendent elles-mêmes leurs droits. Cet objectif est atteint tant par le biais de l'aide et l'accompagnement individuel que par l'action collective et les sessions d'information.

Aide & Accompagnement individuel

Est-ce qu'on vous force à prendre une médication contre votre gré ?

Avez-vous déjà été détenu illégalement dans une institution psychiatrique ?

Êtes-vous satisfait en tant que locataire ou résidant(e) ?

Avez-vous des difficultés à changer d'hôpital ou de psychiatre ?

Les personnes qui estiment que leurs droits n'ont pas été respectés, celles qui veulent savoir quels sont leurs droits et recours peuvent prendre un rendez-vous. Au besoin, nous pourrions offrir un accompagnement afin que ces personnes soient en mesure de défendre leurs droits.

L'action collective

P.A.L. s'est toujours activement impliqué au sein de groupes de pression tant au niveau local, régional que provincial, afin d'assurer le respect des droits des personnes ayant des problèmes de santé mentale. P.A.L. a aussi fait du lobbying auprès du gouvernement pour modifier les lois qui avaient un impact négatif sur les personnes que nous aidons à représenter. Exemples des causes défendues et où nous sommes toujours actifs :

Le droit d'être logé(e) à faible loyer et dans des conditions décentes ;

Le non-respect du droit des personnes ayant des problèmes de santé mentale à choisir leur établissement (sectorisation) ;

Le droit des personnes à être informées sur leur médication et à la contrôler (Gestion autonome des médicaments).

Sessions d'information et actualités

L'équipe de Défense des droits peut aussi se déplacer pour offrir des sessions d'information à l'extérieur. Le but de ces sessions est de partager des informations sur les droits et des sujets d'actualité mais aussi d'établir des liens de solidarité avec d'autres groupes communautaires en santé mentale. Les sessions d'information incluent :

Qu'est-ce que la curatelle publique? Quels sont mes droits si je suis sous curatelle ?

Quels sont mes droits face à la police ?

La loi contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Tout autre sujet touchant les personnes qui ont des problèmes de santé mentale.

N'hésitez pas à nous appeler si vous avez besoin d'aide ou souhaitez donner un coup de main !!!

DEFENSE OF RIGHTS



861, de l'Église
VERDUN (QUEBEC)
H4G 2N3

Tel. (514) 767-4701
Fax (514) 767-5304

dddroits.pal@rocler.qc.ca
www.projetpal.com